

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 182

présenté par

Mme Magnier, Mme Firmin Le Bodo, M. Becht, M. Christophe, M. Lamirault, M. Laronneur,
M. Ledoux, Mme Sage, Mme Lemoine et M. El Guerrab

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.